

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 25 septembre 2026

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2026, LES TRANSPORTS PUBLICS SERONT GRATUITS DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Valenciennes Métropole et La Porte du Hainaut s'unissent avec le SIMOUV pour proposer une réponse concrète à la hausse des prix des carburants.

La hausse importante des prix des carburants pèse directement sur le quotidien de nombreux habitants et sur le coût de leurs déplacements. Face à cette situation, Valenciennes Métropole et La Porte du Hainaut ont décidé d'agir ensemble, avec le SIMOUV, pour apporter une réponse concrète, immédiate et collective.

Du 1er octobre au 31 décembre 2026, les transports publics seront gratuits sur l'ensemble du territoire de Valenciennes Métropole et de La Porte du Hainaut.

Une réponse au pouvoir d'achat et aux enjeux de mobilité

« Cette décision répond d'abord à un objectif de pouvoir d'achat. Pendant trois mois, chacun pourra se déplacer gratuitement en transports publics, permettant ainsi de réduire le coût des déplacements pour les habitants confrontés à la hausse des prix des carburants. Elle répond également à un objectif de mobilité. Cette période doit permettre à celles et ceux qui utilisent habituellement leur voiture de disposer d'une véritable alternative pour leurs déplacements quotidiens. »

Cette mesure constitue ainsi une nouvelle étape dans la volonté commune entre nos agglomérations de développer une mobilité plus accessible au plus grand nombre.

La période de gratuité fera par ailleurs l'objet d'une évaluation, afin de mesurer les effets de cette expérimentation et d'en tirer les enseignements. » précisent Laurent Degallaix et Aymeric Robin, respectivement présidents de Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut.

Cette décision repose sur une mobilisation collective et sur la volonté du SIMOUV, de Valenciennes Métropole et de La Porte du Hainaut de mettre leurs moyens et leurs responsabilités en commun.

C'est à nouveau la preuve d'une conviction partagée entre Laurent DEGALLAIX, Aymeric ROBIN et Arnaud BAVAY que lorsque les habitants sont confrontés à une difficulté qui dépasse les frontières administratives, les collectivités doivent être capables de s'entendre pour agir ensemble.

C'est tout le sens de cette initiative à l'échelle de l'arrondissement de Valenciennes. Elle illustre la capacité des acteurs publics du territoire à unir leurs moyens et leurs responsabilités pour apporter une réponse concrète aux habitants.



Les modalités pratiques précisées par le SIMOUV

Voyager gratuitement avec le Pass Gratuité

Cette mesure exceptionnelle permet à tous les habitants du territoire de voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau Transvilles : tramway, bus et services flex.

Pour profiter de cette gratuité, il est indispensable de **disposer d'un Pass Gratuité et de le valider** à chaque montée ainsi qu'à chaque correspondance.

Le Pass Gratuité est valable uniquement sur le réseau Transvilles (tramway, bus et services Flex).

Il ne permet pas d'emprunter les lignes régionales ni les TER circulant sur le territoire.



Comment l'obtenir ?

Nos clients, qu'ils soient voyageur occasionnel ou utilisateur régulier du réseau, devront se procurer un Pass Gratuité afin de voyager en règle durant toute la période de gratuité.

Le Pass Gratuité est valable pendant 3 mois et sera disponible dans les points de vente habituels.

(Agences, Distributeurs Automatiques de Titres, Boutique en ligne, Dépositaires, TixiPASS, Pass CB)

Pour plus de simplicité nous invitons nos usagers à se procurer le Pass Gratuité via TixiPASS et le PassCB.

Cartes et Billets Sans Contact

Le Pass Gratuité peut être chargé directement sur les cartes Pass Pass et sur les billets sans contact.

Nous conseillons à nos usagers de bien conserver leur support et d'utiliser le même durant l'entièreté des 3 mois.

Abonnements

La mise en place du Pass Gratuité entraîne quelques adaptations selon les abonnements souscrits.

Toutes les informations relatives aux abonnements sont à retrouver sur notre site internet.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur notre site internet :
www.transvilles.com/pass-gratuite/

Pour toute demande ou information complémentaire, notre équipe presse se tient à votre disposition.
charlotte.roussel@canyon-agency.com - 06 77 73 91 92
raphael.tassart@canyon-agency.com - 06 26 02 44 30